Brochard, relativement au retab'issement des tours. Ce rapport, qui est un véritable traité, ne comprend pas moins de 70 pages in-4°, dans l'impressiou officielle, c'est-à-dire-las mattere d'un petit volume. Le docteur Brochard luimème est venu éxposer, à la des lère séance du salon des œuvres les filits qui ont motivé sa pétition, et ptutieurs des membres présents appartenant; soit à l'administration publique, soit à des comités d'établissements charitables, out apporté à l'appui de ce qui avait été dit les renseignements les plus instructifs et les plus curieux. Cette facon elevée, de prendre et de résoudre les questious par la méthode expérimentale, est blen autrement pratique que toutes les discussions. Il faut absolument diminuer, en France, le nombre des infanticides, sinon, nous en viendeons à regretter la Ching, où les petits enfants se vendent deux sous.

Le salon des œuvres a successivement enjendu un prêtre Breton, qui édific, suprès de Châteaubriand, un calvaire sigantesque avec les débris des dolmens et des enhirs ramassés dans tout le pays; puis un missionnaire de l'Ardèche, qui, avec sept autres pauvres prêtres, a entrepris d'évangéliser 62 communes des environs de Dié où, depuis la grande révolation, une population redevenue palenne, manquait absolument de tout secours religieux.

Enfin, M. Reyne a entretenu l'Assemblée des deux abbayes deVézetay et de

Enfin, M. Reyne a entretenu l'Assemblée des deux abhayes devézetay et de la Pieire-qui-vire. Ce récit pittoresque a été, pour ainsi dire, illustré par une série d'admirables photographies et de gravures que les membres du salon se passaient de mains en mains, pendant que l'orateur en donnait l'explication.

P.-S. — La République française dément formellement les récits du Moniteur Universé, de la Patrie, du Figaro, au sujet de prétendues réunions des trois gauches et des commissions du du budget. Aucune de ces réunions n'a eu lieu.

Aujourd'hui encore le monde de la finance est des plus conflants dans la paix.

D'arrès mes renseignements, jamais

aix.

D'après mes renseignements, jamais es éventualités de guerre européennes l'auraient été plus à redouter.

DE SAINT-CHÉRON.

Rome, le 4 juin.

La force seule a pu maintenir, hier, l'ordre matériel dans cette ville de Rome qui, au milleu de deux fêtes si contraires (le jabilé épiscopal de Pie IX et l'anniversaire de la promulgation du Status), a offert de nouveau le spectacle inoul et violent d'une cité divisée contre elle-même. Cet état de contrainte a duré tout le jour, jusqu'à la tombée de la nuit, et il faut reconnaîtere que la police a fait des vrais tours de force pour empecher les révolutionnaires de donner libre cours au dépit que leur inspire le grand mouvement catholique des pèlerinages. Mais à l'heure où les gendarmes et les gardes de la questure comptaient déjà pouvoir reposer sur leurs lauriers, une démonstration bruyante et d'un caractère essentiellement républicain a éclaté tout à coup sur la place Colonne, pendant que le concert habituel exècutai: la marche Una follua a Roma.

Des cris répétés de Au Quirinal! ont retenti, comme un mot d'ordre, d'un bout de la place à l'autre, et aussitôt une foule d'environ deux mille personnes s'est dirigée, sous conduite de quelques

bout de la place à l'autre, et aussitôt une foule d'environ deux mille personnes s'est dirigée, sous conduite de quelques meneurs, vers la montée du Quirinal. Mais déjà tous les passages étaient barrés par les troupes. C'est alors que des cris confus, des vivats et des imprécations de toute espèce ont éclaté au sein de la multitude tumultueuse. On a crié: Viva l'Itaia! Viva la Republica! et, au lieu de crier Viva il Re! l'es plus emportés hurlaient Via il Re! c'est-àdire que le roi s'en aille! Il y a eu des réminiscences du fameux meeting tenu

Dieu.

Hier soir, on a crié Via i pellegrini!
mais il était bien évident, cette fois, que
les pèlerins ne servaient que de prétexte
aux séditieux. Av reste, il était bien na-

les pèlerins ne servaient que de prétexte aux séditieux. Av reste, il était bien naturel que les outrages impunis dirigés d'abord (le jour de la Fête-Dieu) contre le Vaticanet contre le Pape atteignissent bientôt après le chef de la révolution italienne, car on ne déchaîne jamais impunément les passions de la plèbe. Il a fallu des sommations réitérées de la part des gendarmes et du délégué de la sûreté publique pour induire la foule à quitter les abords du Quirinal. Mais alors, elle s'est dirigée vers la place Navone, au palais Braschi, qui est la résidence du ministre de l'intérieur. La nouveau vacarme, nouveaux cris de Abas Nicotera ! Vice Garibaldi! jusqu'à ce qu'enfin de nombreuses arrestations opérées par la police ont obligé le reste des émeutiers à se disperser.

Cette dernière partie de la démontration a révélé quels effrayants progrès font de jour en jour les républicains. Ce fier Nicotera, qui passait lui-même pour républicain, ils n'en veulent déja plus. Nour en verrous bien d'autres, car il faut que, d'ablme en ablme, on arrive jusques al fondo.

G.V.

### BULLETIN ECONOMIQUE

Chambre de Comn de Tourcoing.

Séance du 8 juin 1877.

Présidence de M. Jonglez, président. MM. Masurel, Désiré Leuvent et Le-attre, empéchés.

La Chambre de Commerce :

Donne acte à son président du dépôt sur le bureau des objets de correspondance ci-après :

Compte-rendu des travaux des Chambres de Commerce de Paris (1875 et 1876) et de Roubaix (1876).

Bulletin consulaire français, 4° fasci-

Bulletin consulaire irange.

cule.

Annales de commerce extérieur.

Avril 1877.

Annales de ministère de l'agriculture et du commerce.

commerce.

de far du Nord.

commerce. opte-rendu de la séance des ac-ires des chemins de fer du Nord.

tionnaires des chemins du Conseil (Avril 1877).

Table des délibérations du Conseil général du Nord (1800 à 1876).

Le commerce de la France. Les 4 premiers mois de 1877.

Tarifs du chemins de fer du Nord. (Chaix et C°.)

Exportations temporaires. Avis de la

Chaix et 0°-.)

Exportations temporaires. Avis de la Chambre de Lille.

Le chèque de place à place. Avis de la Chambre de Dunkerque.

Avis sur les traités de commerce, par les Chambres de Troyes, Toulouse, Boulogne, des Vosges, de Brest.

Marques de fabriques françaises dans l'Etat de l'Urogusy.

Enquête sur le régime des chemins de fer et avis des Chambres de Toulouse et de Nantes, à cet égard.

Mouvement du Bureau de conditionnement, mai 1877.

Circulaire de l'administration des Douanes.

Douanes. Tarifs de chemins de fer, modifica-

Taris de chemins de ler, modifica-tions.

Envoi du recueil des marques de fa-briques fançaisee, année 1877.

Renvoi à une Commission des quatre membres (MM. J.-B. Desurmont, Sca-labre-Delcour, F. Debuchy et Atterbaux) l'examende la question des réclamations à faire au sujet des tarifs des chemins de fer, (transit des marchandises sur-tout.

Approuve le cempte de l'exercice de 1876, présenté par le trésorier-archi-

1876, présente par le tresent de vistes;
Et vote le budget de la Chambre et de la Bourse pour 1878;
Décide que l'Exposition collective de la Chambre en 1878, aura lieu dans un pavillon trophée et dans une annexe, et charge la Commission (MM. E. Jourdain, Herbaux-Thiebaux, Lorthiois-Desplanque, Scalabre-Delcour et L. Bernard-Cavillier) de recueillir les adhésions des industriels de la circonscription.

MOUVEMENT COMPARATIF DE LA CONDITION

\*UNLIQUE DE ROUBAIX.

Mouvement du mois de mai 1875.
13.196 colis de laine peignée 1,403.793 l
31 » d'écoualiles etblousses 1.697
802 » de laine filée 85.352
3 » de soie 16
4.180 » de coton 444.314

14.371 colis pesant ensemble 1.531,906 kos

Mouvement du mois de mai 1877

11.882 colis de laine peignée 1.278.082 kos
65 » d'écouailles et blousses 6.086
712 » de laine filée 75.887
2.040 » de coton 218.331

14.699 colis pesant ensemble 1.578.356 k° Décreusages. 58 opérations. Titrages; 730 id Le Directeur, A. Musin.

# Roubaix-Tourcoing

La Chambre de Commerce de Tourcoing, qui a pris les mesures nécessaires pour organiser une exhibition collective des produits manufacturés de la circonscription à l'Exposition Universelle de Paris, en 1878, fait appel aux industriels pour avoir des adhésions le plus tôt possible.

Les maisons qui se décideront à exposer n'auront à supporter aucuns frais, elles auront la faculté de mettre leurs étiquettes sur leurs preduits. Répondre sans retard à la Commission d'organisation composée de MM. Ch. Jonglez, président, E. Jourdain, Herbaux-Tibeauts, Lorthiois-Desplanque, Scalabre-Delcour et Le Bernard-Cuvillier.

On sait qu'un bureau de poste est établi depuis plusieurs mois à Wattre-los, et l'on nous écrit de cette localité, que cela donne lieu à des erreurs d'af-franchissement de la part des roubai-

franchissement de la part des roubaisiens.

Avant l'établissement de ce bureau, le service postal à Wattrelos était du ressort de Roubaix, et par conséquent, comme pour Roubaix, l'affranchissement des lettres étaient de 15 centimes; maintenant qu'il y a un bureau central dans cette localité, le prix du port des lettres doit être de 25 centimes, comme il est désigné dans les tarifs postaux pour les envois de bureau à bureau.

Un avis est donc donné aux Roubaisiens qui écrivent à Wattrelos, de mettre sur leur lettre, non un timbre de 15 centimes, comme autrefois, mais un de 25 centimes, pour les raisons énoncées plus haut.

Dans peu de jours, le château du Bailli à Tourcoing, sera complétement

rasé, et l'on travaillera à combler les fossés. Les démolitions ont été achetées par un commerçant de cette ville, pour la somme de 3,450 francs, et les armatures en fer qui ont servi au séchoir de la teinturie Delcourt, établie dans cet endroit, ont été vendues à un teinturier de Roubaix.

Jusqu'à présent, on n'a-rien-découvert d'archéologique dans les matériaux de démolition du château du Bailli.

L'édilité de Tourcoing va faire construire sur son emplacement, une halle centrale.

Un ecclésiastique qui a rendu de grands services à l'Eglise, M. l'abbé de la Haye, vient de mourir à Soissons. Né à Lille en 1801, il était entré dans Né à Lile en 1801, il était entré dans la diplomatie, avait été sous-secrétaire du duc de Laval-Montmorency, ambassadeur à Rome, puis du maréchal de Marmont, duc de Raguse, ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Il avait été ordonné prêtre à Savone, dans le palais même qu'habita Pie VII lors de sa captivité. Rentré en France, il s'adonna la prédication, et la paroisse de Saint-Eustache, à Paris, apprécia son talentoratoire. Il avait exercé depuis, le saint ministère dans le Jiocèse de Soissons.

M. Catteau. vicaire de Lewarde, est transféré à Thiennes.

M. l'abbé Verdavaine, curé de Gru-son, est décédé subitement à l'âge de 62 ans.

On lit dans la Gazette de Tourcoing:
Mardi dernier, il y a eu réunion du
Conseil municipal; nous signaferous
parmi les votes émis dans cette séance,
celui accordant, sur la proposition de
la commission de l'instruction publique, un subside annuel de 3200 franca
pendant une période de 16 années, à
M. le doyen de St-Christophe, qui s'est
engagé à ouvrir huit classes payantes
de garçons, sous la direction des frères
des écoles chrétiennes. La rétribution
scolaire est fixée à trente francs par
an.

an.

Le Conseil municipal a aussi décidé que les nouvelles classes de filles qui vont être érigées dans la rue Notre-Dame des Anges, seront confiées à des religièuses.

rengieuses.

Nous apprenons de bonne source que la question de la séparation du Blanc-Seau revient sur le tapis. On voudrait maintenant que la délimitation des territoires de Roubaix et de Tourcoing fut faite par le canal.

coing fut faite par le canal.

Nous savons qu'il y a une dizaine d'années, cette question a fait l'objet d'une enquête administrative et que l'opposition rencontrée dans l'exécution de ce projet a forcé nos édiles, à abandanner cette affaire; espérons qu'aujourd'hui comme alors, les habitants seront de nouveau consultés.

Nous prévénons nos lecteurs que les colonnes de la Gazette sont ouvertes aux opinions qui pourraient se pro-

tes aux opinions qui pourraient se pro-duire sur cette question.

Le Progrès annonce qu'une grève vient d'éclater aux houillières de Nœux.Il paraît que c'est à la suite d'une diminution de salaire que la grève se serait produite. Un millier d'ouvriers, appartenant aux fosses n° 3 et n° 4, y prendraient part. Le travail a cessé, mais on ne signale aucun acte de vio-

lence
Les autorités civiles et militaires
d'Arras, entre autres le préfet et le
général Loysel, se sont rendus à Nœux.
Un détachement du 73° de ligne et uu
escadron de chasseurs sont également
arrivés pour maintenir l'ordre.
On lit dans le Courrier du Pasde Carie:

de-Calais:

« Nous avons entendu par un voyageur qui passait cette après-midi à
Nœux, que les premiers convois de
troupe ont été accueillis à coups de roupe ont été accueillis à coups de pierre, mais nous ne pouvons garantir le fait. Dans tout les cas, le déploiement considérable de forces qui a eu lieu s'expliquerait suffisamment par la précaution fort justifiée de faire occuper militairement avant la nuit tous les siéges d'exploitation voisins, afin d'empêcher les grévistes d'aller éteindre les feux dans les puits où le travail n'a pas cessé, pour obliger les autres ouvriers à remonter et à se joindre à eux. De même la cavalerie fera de fortes patrouilles dans le pays houiller pour maintenir le bon ordre.

» Par mesure de police, tous les cabarets ont été fermés.»

Nous rappelons an public que le 30 juin est la date extrême fixée par l'administration pour le retrait des pièces d'argent démonétisées.

Passé cette date, les pièces démonétisées n'auront plus court légal.
Ces pièces sont les suivantes:

Pièces françaises. — Les pièces de 2 frança, 1 francet 50 centimes, qui ne sont pas à l'effice de la République ou de Napoléon III couronné.

Pièces belges: — Les pièces de 2 fr., 1 fr. et 80 c. antérieures à 1866.

Pièces italiennes. — Les pièces de 2 fr., 1 fr. et 50 c. antérieures à 1763. Pièces suisses. — Les pièces de 2 fr., 1 fr. et 50 c. de 1850 à 1852 ; les pièces de 2 fr. et 1 fr. aux millésimes de 1860 et 1863.

LE CONCERT PASDELOUP ET LES CONCERTS POPULAIRES DU « CIRQUE. »

— Nous rappelons au souvenir de nos lecteurs le grand concert qui doit être donné le 13 juin, dans la salle du Grand-Théâtre de Lille, sous la direction de M. Pasdeloup.

Rarement, il aura été offert à Lille dilettante d'apprécier de bonne musique exécutée par une réunion plus complète d'artistes consommés.

On sait aussi que ce concert est en quelque sorte un essai préparatoire des fêtes musicales que nous promet la société artistique en voie de formation au Cirque permanant de la rue Nicolas-Leblanc.

Nous répétona ci-dessous le pro-LE CONCERT PASDELOUP ET LES

las-Leblanc.

Nous répétons ci-dessous le programme de mercredi prochain,

1:e partie. — Symphonie pastorale (Beethoven). ler morçeau : Exposition des sentiments à l'aspect des campagnas riantes. 2:e
merceau : Scène au bord du ruisseau. 3:e morceau : Rénion joyeuse des campagnards;
orage. Final : Sentiments de joie et de recounaissance après l'orage. — Largo (Haendelt; le solo de hauthois par Titale Concerto en ut mineur, pour piano des veen),
allegre, andanté, rondo, par M. Théodore Ritter. — Sérénade (Haydn). — Air de Paul et
l'iriginie (V. Massé), par Mile Cécille Ritter.

Les joyeuses commères de Windsor, ouverture (Nicolai).

2e paatrie. — Senge d'une Nust d'élé (Mendelssehn); Nocture.

delasahn);
Nocture:
Medulle tes chants, Philomese;
Par tes mélodieux accents,
Plonge en un doux sommeil et sen âme et ses

Scherzo:

Esprit de l'air, sautez, dansez..

Marche:

Bientêt votre reine et sa cour
Vont arriver dans ce séjour.

(Shekspeare).

Invitation à la mazurque (Th. Ritter) et
Scherzo (Mendelssohn), pour piano, par M.
Théodore Ritter.—Air du VVII Siècle (Lotti),
par Mile Cécile Ritter.—Fragments de la
damnation de Fauset (Berlioz). Introduction,
valse des Sylphes. Marche haagroise.

Piano maison Pleyel Wolff.

Un accident s'est produit, hier ma-tin, sur un bâteau chargé de pierres, et amarré au quai de Wattrelos. Un jeune déchargeur, nommé D..., en accomplissant son travail s'est frac-

turé les deux os de son a

Parmi les quartiers de notre ville, il en est un, le Pile, qui sert bien souvent de théâtre à des scènes étranges, généralement abjectes, quand elles ne sont pas tragiques. La proximité de la frontière et la présence de certains bouges, en font un cloaque dans lequel les mauvaises passions se donnent libre cerrière.

bouges, en font un closque dans lequel les mauvaises passions se donnent libre carrière.

Il y a quelques jours, la gendarmerie de Roubaix, arrêtait un individu domestique, au Pile. Il était accusé d'avoir, pendant la nuit du 30 au 31 mai, dérobé une grosse somme à un monsieur, qui se trouvait attardé dans ce quartier. Hatons-nous de dire que ce monsieur n'était rien moins que recommandable; condamné à plusieurs reprises pour vol, il était en surveillance obligée à Roubaix.

Cé monsieur que nous désignerons par l'initiale de son nom J..., venait d'hériter d'une somme d'environ 3,000 francs. Après les avoir touchés à la poste, le 30 mai, il s'était rendu au Pile, pour en commencer la dépense. Il portait une sacoche contenant son trésor dont il montrait les pièces d'or ruisselantes et les billets neufs, exhibition qui, on le pense bien, ne manqua pas de provoquer les convoitiese des gens tarés qui l'entouraient, Après avoir englouti une couple de 100 fr., il sortit accompagné du domestique en question.

Que se passa-t-il pendant la route?

avoir engiout une coupie de 100 ir., il sortit accompagné du domestique en question.

Que se passa-t-il pendant la route? on l'ignore... Toujours est-il qu'arrivé sur la Grande-Place, les deux hommes furent aperçus d'un cocher, qui, les voyant avinés, mal vêtus, et entendant sonner les pièces d'or en quantité dans la sacoche crut, en eux, reconnaître des voleurs, et courut en prévenir les agents du poste de nuit. Geux-ci vinrent précipitamment, et saisissant l'homme à la sacoche, qui était le plus complètement ivré, le transportèrent au violon; on laissa le domestique, après avoir constaté son identité, retourner au Pile.

Le lendemain, quand J... se réveilla, il consulta son trésor, et reconnut, avec stupéfaction, que les frais de la veille défalqués, il lui manquait encore un billet de mille.

Des perquisitions fureut immédiatement faites au Pile, sans amener aucune découverte. J... dégageant toutes les personnes qu'il a été volé par le domestique seul, pendant le trajet effectué ensemble la nuit. En conséquence, le prévenu a été arrêté, en attendant les résultats de l'enquête.

prévenu a été arrêté, en altendant les

On a arrêté hier, une femme qui travaillait en journée, dans la rue de l'Alouette. Elle senait d'y être sur-prise, dérobant ce qu'elle pouvait. Pendant qu'on la conduisait au poste, elle essaya — comme il arrivé

souvent en pareil cas — d'attendrir les agents sur son malheureux sort, 'mais le devoir est un guide que la police ne peut ni ne doit abandonner, et la femme qui s'appelle Calims, ira rendre visite au juge d'instruction, quand même.

Un domestique, appartenant à une de nos filatures, en transportant par voiture, des balles de laines, a manqué d'être victime d'un malheureux acci-

dent.

Une balle mal assujettie lui tomba sur le dos pendant qu'il traversait la Grand'Place. Précipité par le choc sous les pieds des chevaux, il n'en est heureusement résulté que d'insignifiantes égratignules.

On nous écrit de Wattrelos: «A pro-pos des fêtes de diman he, comme d'habitude, notre village a voulu mar-quer dans la manifestation des idées religieuses. Le Jubilé pontifical a été célébré, ici, avec le plus de magnificen-ce possible.

célébré, ici, avec le plus de magnificence possible.

»Les maisons ont été payoisées, pendant toute la journée, d'étendards aux couleurs du Saint-Père, et le soir, il y a eu des illuminations brillant-s, parmi lesquelles on remarquait de beaux transparents avec chronogrammes.

»La société de la Concorde a donné, pendant la journée, sa séance de tir, dans laquelle 250 tireurs se sont disputés les prix. Au milieu de la fête religieuse, cette réjouissance ajoutait du brillant.

brillant.

» Le soir, la perche du local de la Concorde était illuminée; la pyramide était zouverte de lanternes vénitiennes du plus magnifique effet. »

Voici les noms des vainqueurs au tir à l'arc, dont nous parlons plus haut et qui a eu lieu à Wattrelos, dimanche dernier:

1er prix M. Delplanque, de Bailleul (Belgiue.) 2e, M. Soignez, de Baisieux. 3e et 4e, M. Potier, des Amis-Réur

toubaix.

5e, M. Mullier, de Tourcoing.
6e. M. Derwaux, de Tourcoing.
7e, M. Laga, de Curne.
8e. M. L. Delcroix, de Wattrelos.
9e. M. D'hèdene, de Wattrelos.
10e, M. Prian, de Leers.

La fête annuelle de Câlais, aura lieu, le dimanche, 17 juin prochain.
A cette occasion, un service de trains, entre Tourcoing, Roubaix et Lille, est organisé à prix réduits.
Parmi les attraits de cette fête, on signale un grand concert donné par la Musique municipale d'Armentières.

La liste des indemnités accordées par le tribunal civil de Lille aux héri-tiers des victimes et aux blessés de l'accident de Wambrechies n'est pas raccident de Wambrechies n'est pas encore complète. On sait que la ser-vante des époux Defives, Flore Lebor-gne, a été griévement blessée dans l'accident. Son action civile contre la Compagnie interviendra 'après une ex-pertise médiçale sur son état de santé ac tuel.

Voici la liste des numéros sortis au 17° tirage de l'emprunt de la ville d'Ar-

mentières:
1030—1514—1718—37—307—
858—35—889—768—650—1795—
1499—680—1597—437—1274—
1621—107—1277—973.

L'affaire des Grees surpris en flagrant délit de tricherie au jeu, dans le Café Hébert, rue de la Gare, le lendemain du jour où ils avaient dépouillé bon nombre de nos conciloyens au bal de l'Œuvre des vieillards, se plaide, aujourd'hui, devant le Tribunal correctionnel de Lille.

tionnel de Lille.

La foule de curieux est grande et beaucoup de jeunes gens de Lille sont assignés comme témoins. Les uns ont soupçonné et constaté, au café Hébert, les faits que l'on reproche au prévenu; les autres viennent attester, que contrairement aux affirmations des prévents de la complexation de la complex nus, ceux-ci se connaissaient par ment entre-eux et ont échange billets de banque pendant le bal.

M° Delemer a pris la charge de dé-fendre Zuiderhof, dont les antécédents paraissent se révéler de jour en jour sous un aspect plus défavorable, M° Guichard défend Godrie, M° Boitel,

Voici, un proverbe que l'éyénement a souvent réalisé, comme tout ce qui est établi, de longue main, par l'expérimentation populaire.

Quand il pleut le jour de Saint-Médard, îl pleut quarante jours plus tard.
C'était hier la Saint-Médard! et le plus magnifique soleil a renfoncé dans les nuages, toute pluie qui aurait voulu mettre en exercice le proverbe. Nous allons donc avoir un chaud été, dont actuellement nous recueillons déjà les brûlantes faveurs. Tant mieux!
C'est à Douai qu'on s'ébau ili de cet état de choses: « C'est lui qui va décider de Gayant, s'écrie l'Indépendant, enthousiasmé, en parlant du beau jour d'hier! Quant à nous, nous n'a-

vons pas de Gayant à fêter, mais nous tenons à voir la Nature constamment en fête, ornée de son riche brillant, le Soleil, que nos ancêtres, en remontant un peu loin, appelait Phèbus aux che-veux d'or.

Les nouvelles que nous recevons de différents points de l'arrondissement constatent que les lins sont généralement courts et que, dans différents endroits, on en a labourés.

Incontestablement, un temps un peu couvert leur serait extrêmement favorable, sans chaleur trop prononcée, toutefois. Tout porte à penser, d'ailleurs, que d'ici la fin du mois, ils offriront un développement de longueur suffisant pour un bon travail.

Comme toujours, on signale que les lins semés dans les terres légères sont de beaucoup supérieurs à ceux des terres fortes. Ils sont aussi incontestablement plus beaux dans le sud de l'arrondissement de Lille que dans la partie nord.

Nous continuerons ces renseignements sur la récolte du lin, tant son

tie nord.

Nous continuerons ces renseignements sur la récolte du lin, tant son
importance est grande pour notre in-

Dans sa séance du 8 juin 1877, le 2° conseil de guerre a statué sur les affaires suivantes :

Guillaume Le Neur, cavalier au 19

Guillaume Le Neur, cavalier au 19° chasseurs, un an de prison pour vols au préjudice de militaires.

— Claude Fyot, jeune soldat de la classe de 1874, de la subdivision d'Autun, six jours de prison pour insoumission à la loi du recrutement de

Ritat-Civil de Membaly. — paglaRATIONS DE NAISSANGES du 8 juin. —
Marie Vaspeybroeck, rue de la Paix. 23. —
Edouard Democerloose, rue du Fontenoy,
182. — Gustave Dupont, au quai de Leers.
DicLLARATIONS DE DÉGISS du 8 juin. —
François Vandenbrouck, 72 ans. terrassier, rue
des Anges. — Joséphine Segard, 82 ans. rue
des Anges. — Joséphine Segard, 82 ans. mécanicien, au Fontenoy. — Arthur Delecluse,
27 ans, tourneur en fer, Hôtel-Dieu. — Marie
Brabant, 1 an, rue de Tourcoing.

Etat-Civil de Tourcing. — Di CLARATIONS DE NAISSANCIES du 8 juin. -Gustave Verbeke, rue de Menin. — Mar Bronchart, au Chien-Fidèle. — Henri Duette Issue-Thaon. — Jules Labitte, au Blanc Sance.

Seau.

Disclarations de disclas du 8 juin.

Disclarations de disclas du 8 juin.

Sophie Volt, tô ans, rue du Château.

Etienn
Lahousse, 75 ans 9 mois, veuf de Eugémi
Deneuville, rue de Paris, 55.

Louis Des
tombes, 1 an, rue Fin de la Guerre.

Adèl
Tuprez, 68 ans 8 mois, épouse de Ferdinan
Debuigne, rue Nationale.

## CONVOIS FUNEBRES ET OBITS

Un obit solemned amstromente op odlébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubai le lundi 14 juin 1877, à 9 heures 12, peur repos des âmes de Monsieur Isidore POM TAINE, époux de Dame Gatherine DELBEC veuve en première noces de M. Toussain Joseph DANCETTE, décédé le 14 mai 1871 dans 62<sup>ma</sup> année, et de M. Toussaint-Josep DANCETTE, décédé le 19 août 1837, dans 39<sup>ma</sup> année. — Les personnes qui, par cubl n'auraient pas reçu de lettre de faire par sont prières de censidérer le présent av cemme en tenant ieu.

cemme en tenant iou.

Un oblété sublemmes summé vocamaire et célébré en l'église paroissiale de Notre-Dair à Roubaix, le lundi 14 juin 1877, à 9 heur 1/2, pour le repes de l'âme de Mousis Hanari SCRÉPEL-ROGEN, décédé à Roube le 12 juin 1873, dans sis 50 année. — 3 personnes qui, par oubli, n'auraient pas re de lettre de faire part, sont priées de voul bien considérer le présent avis commié tenant lieu.

mant lieu.

LETTRIS MORTUARES ET D'ORIT. — Îme serie Affred Robousc. — Avis gratuit d is deux éditions du Journal de Roube ans la Gazette de Teurcoing (journal qu

AVENTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. (Dép-che de l'Observatoure de Paris). Paris, 9 juir 1 heure soir. — Hauteur du baromètre : Clei mont, 763; Cette, 764; Paris et Biarritz, 765 La dépression venue de l'Ouest est aujou d'huí vers l'Ecosse. La température continue à monter. La période orageuse va continuer

On a sou vient de la catastrophe qui amvint au mois de septembre dernier par l'explosion d'une mine dans une carrière de l'arrondissement de Tournay, près de Bois-desines. Stept ouvriers avaient été tués et plusieurs au,tres blessés. Le propriétaire matrie de carrières, le directeur et le surveillant des travans furent poursuivis devant le tribunal correctionnel de Tournay, du chef d'homicides: et de blessures involontaires par imprudence, négligence, défaut de précautions suffisantes, etc. Les prévenus ayant été acquittés, M. le procureur du roi se pourrut en appel. Aujcurd'hui les trois intimés ont comparu devant la chambre correctionnelle de la cour d'appel de Bruxelles. La cour, après avoir entendu M. Van Schoor, avocat général, qui a abandonné la prévention, et sans que le conseil des prévenus, Me Louis Leierg, avecat, à la cour de casastion, alte di prendre la parole, a rendu sur les , bancs un arrêt qui confirme l'acquittement.

C'était jeudi le 37e anniversaire de la nais sance de la sœur du Roi, la princesse Char lotte, veuve de l'archiduc Maximilien qui ît empereur du Maxique. L'infortunée prisçose est née au château de Lacken le 7 juin 1846

La Chambre des représentants coutinue discussion des articles du projet de loi sur secret du vote et sur les fraudes électorales

Dans sa dernière séance, le conseil commu-nal d'Ostende a décidé en principe: 1° que le nouveau Kursaal sera exploité en régie par le ville pour tout ce qui regarde l'abonnement l'organisation des fêtes: le collège s'engag-de présenter en temps opportun le projet d'or-ganisation; 2° que le reataurant, le café, le buffet et toutes autres parties indépandante, de ce qui est prévu au n° 1 seront loués et adjudication publique, à des conditions à de